

du mardi 30 juin 2015

Le conseil a examiné un vœu proposé par l'Association des maires d'Indre-et-Loire déplorant, comme l'avait fait précédemment l'Association des maires de France, **la baisse des dotations de l'État** aux communes et la nouvelle organisation du territoire privilégiant la supra-communalité – le pouvoir des communautés de communes. 3 contre (UMP, EELV) ; 13 abstentions (PS, UMP, NPA)

Compte administratif 2014

Le compte administratif est un état de la vie municipale en 2014, à travers les recettes et dépenses durant cette année. Quelques chiffres clefs :

Recettes de fonctionnement 2014
26 282 893€
- dépenses de fonctionnement 2014
- 24 806 366€
= épargne 2014 = 1 476 527€
+ épargne 2013 + 236 326€
+ recettes d'investissement 2014
+ 7 333 683€
- Dépenses d'investissement 2014
- 7 958 307€
= résultat = 1 088 239€
- le solde de la section investissement en 2013 - 1 054 058€
- crédits reportés - 4327€
= résultat global de clôture 2014
= 29 853€
2 contre (EELV) ; 3 abstentions (2 UMP, NPA)

Fêtes municipales

La ville demande **une subvention à la communauté d'agglomération Tour(s)plus** pour l'organisation des fêtes municipales qui se sont tenues dans le centre-ville du 12 au 14 juin 2015. Unanimité

Régie de l'eau

Un **troisième poste** va être créé au sein de la régie municipale de l'eau, à raison de vingt heures par semaine pendant six mois, afin de répondre aux demandes du public et aux **tâches administratives et comptables**.

1 abstention (UMP) ; 10 contre (PS)

Tarifs du centre culturel et de l'école de musique

Les tarifs sont établis en tenant compte du **quotient familial de chaque ménage**

et famille, ainsi que des revenus. A compter du **1^{er} septembre 2015** : ateliers de guitare, arts plastiques, flûte à bec, formation musicale, instruments, pratiques collectives et atelier de musique actuelle de 8,30€ à 9,20€ par mois, 9,20€ pour les adultes et 26,50€ pour les résidents hors commune ; atelier « autour de la guitare » de 12,30€ à 13,30€ par mois, 13,30€ pour les adultes et 26,50€ pour les résidents hors commune ; chorale adultes de 8,70€ à 17,40€ pour les résidents hors commune ; carte Ciné Jeunesse avec cinq séances à 4,90€. Unanimité

Tarifs des activités périscolaires, des mercredis et des petites vacances

Tarifs en fonction du **quotient familial**. Les accueils périscolaires se tiennent dans chaque école, le matin avant la classe à **partir de 7h30** et le soir après la classe de **16h30 à 18h30** avec un goûter fourni par la ville (de 0,50€/h à 1,65€/h et 2,70€/h pour les familles hors commune). Les accueils de loisirs des mercredis et des petites vacances se tiennent dans les écoles Pierre Sénard, Viala et Paul-Louis Courier : de 0,28€/h à 1,55€/h (2,70€/h pour les familles hors commune), de 1,96€ à 10,85€ le mercredi à partir de 11h30, de 1,40€ à 7,75€ la demi-journée et de 2,80€ à 15,50€ par jour. Unanimité

Politique de la ville

Le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) signé par la ville en 2007 est arrivé à son terme. Le CUCS met en œuvre des actions pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, insertion, formation/qualification...). Un **nouveau projet de contrat de ville** de l'agglomération tourangelle 2015-2020 va être signé. **La priorité est donnée au quartier de la Rabaterie**. Le quartier de la Galboisière sera en « veille active ».

1 abstention (NPA)

Chaufferie biomasse rue de la Rabaterie

Val Touraine Habitat cède à la ville, à titre gratuit, un terrain de 258m² situé aux abords de la chaufferie de la rue de la Rabaterie et ce, dans le cadre du **projet de construction d'une nouvelle chaufferie biomasse** sur ce même site. Unanimité

ZAC Gare

Dans le cadre de la réalisation du programme de la **zone d'aménagement concerté Gare**, la ville autorise la société OTI à déposer les demandes administratives nécessaires à la réalisation de **bureaux sur des terrains communaux situés rue de la Galboisière**. Unanimité

Le conseil approuve le bilan 2014 et le prévisionnel 2015 de la ZAC Gare. 5 abstentions (4 PS, NPA)

ZAC Grand Cour

Le conseil approuve le bilan 2014 et le prévisionnel 2015 de la zone d'aménagement concerté Grand Cour. 1 abstention (NPA)

SFR

La ville renouvelle la convention passée avec la société SFR pour la **location d'une ancienne canalisation d'eau potable** communale située **rue des Grands Mortiers** pour les réseaux de communications électroniques. Unanimité

Chauffage du quartier de la Rabaterie

Le conseil prend acte du compte-rendu 2013-2014 du groupement Corpochealeur-Macle qui produit et distribue le chauffage des logements du quartier de la Rabaterie.

Electricité

Le conseil décide d'adhérer au **groupement de commandes** entre la ville et le Centre communal d'action sociale pour la **fourniture et l'acheminement d'électricité**, et pour des prestations de services associés pour les points de livraison dont la puissance est supérieure à 36KVA. Unanimité

École République-Line Porcher

L'**augmentation des élèves** à l'école République-Line Porcher nécessite la **transformation d'un local de stockage** situé sous le préau en **salle d'activités**, la **rénovation des locaux sanitaires** ainsi que l'**aménagement d'un local pour l'entretien des locaux**. La ville sollicite une subvention aux différents organismes. Unanimité

du mardi 30 juin 2015

Le conseil a examiné un vœu proposé par l'Association des maires d'Indre-et-Loire déplorant, comme l'avait fait précédemment l'Association des maires de France, **la baisse des dotations de l'État** aux communes et la nouvelle organisation du territoire privilégiant la supra-communalité – le pouvoir des communautés de communes. 3 contre (UMP, EELV) ; 13 abstentions (PS, UMP, NPA)

Compte administratif 2014

Le compte administratif est un état de la vie municipale en 2014, à travers les recettes et dépenses durant cette année. Quelques chiffres clefs :

Recettes de fonctionnement 2014
26 282 893€
- dépenses de fonctionnement 2014
- 24 806 366€
= épargne 2014 = 1 476 527€
+ épargne 2013 + 236 326€
+ recettes d'investissement 2014
+ 7 333 683€
- Dépenses d'investissement 2014
- 7 958 307€
= résultat = 1 088 239€
- le solde de la section investissement en 2013 - 1 054 058€
- crédits reportés - 4327€
= résultat global de clôture 2014
= 29 853€
2 contre (EELV) ; 3 abstentions (2 UMP, NPA)

Fêtes municipales

La ville demande **une subvention à la communauté d'agglomération Tour(s)plus** pour l'organisation des fêtes municipales qui se sont tenues dans le centre-ville du 12 au 14 juin 2015. Unanimité

Régie de l'eau

Un **troisième poste** va être créé au sein de la régie municipale de l'eau, à raison de vingt heures par semaine pendant six mois, afin de répondre aux demandes du public et aux **tâches administratives et comptables**.

1 abstention (UMP) ; 10 contre (PS)

Tarifs du centre culturel et de l'école de musique

Les tarifs sont établis en tenant compte du **quotient familial de chaque ménage**

et famille, ainsi que des revenus. A compter du **1^{er} septembre 2015** : ateliers de guitare, arts plastiques, flûte à bec, formation musicale, instruments, pratiques collectives et atelier de musique actuelle de 8,30€ à 9,20€ par mois, 9,20€ pour les adultes et 26,50€ pour les résidents hors commune ; atelier « autour de la guitare » de 12,30€ à 13,30€ par mois, 13,30€ pour les adultes et 26,50€ pour les résidents hors commune ; chorale adultes de 8,70€ à 17,40€ pour les résidents hors commune ; carte Ciné Jeunesse avec cinq séances à 4,90€. Unanimité

Tarifs des activités périscolaires, des mercredis et des petites vacances

Tarifs en fonction du **quotient familial**. Les accueils périscolaires se tiennent dans chaque école, le matin avant la classe à **partir de 7h30** et le soir après la classe de **16h30 à 18h30** avec un goûter fourni par la ville (de 0,50€/h à 1,65€/h et 2,70€/h pour les familles hors commune). Les accueils de loisirs des mercredis et des petites vacances se tiennent dans les écoles Pierre Sénard, Viala et Paul-Louis Courier : de 0,28€/h à 1,55€/h (2,70€/h pour les familles hors commune), de 1,96€ à 10,85€ le mercredi à partir de 11h30, de 1,40€ à 7,75€ la demi-journée et de 2,80€ à 15,50€ par jour. Unanimité

Politique de la ville

Le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) signé par la ville en 2007 est arrivé à son terme. Le CUCS met en œuvre des actions pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, insertion, formation/qualification...). Un **nouveau projet de contrat de ville** de l'agglomération tourangelle 2015-2020 va être signé. **La priorité est donnée au quartier de la Rabaterie**. Le quartier de la Galboisière sera en « veille active ».

1 abstention (NPA)

Chaufferie biomasse rue de la Rabaterie

Val Touraine Habitat cède à la ville, à titre gratuit, un terrain de 258m² situé aux abords de la chaufferie de la rue de la Rabaterie et ce, dans le cadre du **projet de construction d'une nouvelle chaufferie biomasse** sur ce même site. Unanimité

ZAC Gare

Dans le cadre de la réalisation du programme de la **zone d'aménagement concerté Gare**, la ville autorise la société OTI à déposer les demandes administratives nécessaires à la réalisation de **bureaux sur des terrains communaux situés rue de la Galboisière**. Unanimité

Le conseil approuve le bilan 2014 et le prévisionnel 2015 de la ZAC Gare. 5 abstentions (4 PS, NPA)

ZAC Grand Cour

Le conseil approuve le bilan 2014 et le prévisionnel 2015 de la zone d'aménagement concerté Grand Cour.

1 abstention (NPA)

SFR

La ville renouvelle la convention passée avec la société SFR pour la **location d'une ancienne canalisation d'eau potable** communale située **rue des Grands Mortiers** pour les réseaux de communications électroniques. Unanimité

Chauffage du quartier de la Rabaterie

Le conseil prend acte du compte-rendu 2013-2014 du groupement Corpochealeur-Macle qui produit et distribue le chauffage des logements du quartier de la Rabaterie.

Electricité

Le conseil décide d'adhérer au **groupement de commandes** entre la ville et le Centre communal d'action sociale pour la **fourniture et l'acheminement d'électricité**, et pour des prestations de services associés pour les points de livraison dont la puissance est supérieure à 36KVA. Unanimité

École République-Line Porcher

L'**augmentation des élèves** à l'école République-Line Porcher nécessite la **transformation d'un local de stockage** situé sous le préau en **salle d'activités**, la **rénovation des locaux sanitaires** ainsi que l'**aménagement d'un local pour l'entretien des locaux**. La ville sollicite une subvention aux différents organismes. Unanimité